



Vendredi 20 mars 2020 #7

Covid-19 : Informations pratiques à l'exercice de la profession d'avocat

Le Conseil national des barreaux vous transmet toutes les informations pratiques relatives à votre exercice professionnel durant l'épidémie du Covid-19 :

- **Projet de loi d'urgence contre l'épidémie du Covid-19**

Afin de faire face à l'épidémie du Covid-19, le Premier ministre a déposé jeudi 19 mars 2020 un [Projet de loi d'urgence](#) au Sénat. Le Conseil national des barreaux a préparé une note d'analyse explicitant ce texte.

[Lire la synthèse](#)

- **Dépêche de la DACS sur l'audiencement des référés civils et la conservation des procédures sur requêtes urgentes**

La Direction des affaires civiles et du Sceau a publié une dépêche sur l'audiencement des référés civils et les procédures de recueil du consentement ou d'autorisation judiciaire pour permettre le don d'organes ou de cellules dès lors que l'intervention présente un caractère urgent.

[Lire la dépêche](#)

- **Dépêche de la DACS sur l'activité des tribunaux de commerce**

La Direction des affaires civiles et du Sceau a également publié une dépêche sur les procédures et mesures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises et audiences de référé devant le président du tribunal de commerce.

[Lire la dépêche](#)

- **Carte interactive des juridictions administratives**

Le Conseil d'État met à disposition une carte interactive des juridictions administratives. Il vous suffit de sélectionner votre département pour connaître les coordonnées des cours administratives d'appel, tribunaux administratifs et cour nationale du droit d'asile référé.

[Voir la carte](#)

- **Arrêt maladie pour la garde d'enfant : le CNB saisit le ministère des Solidarités et de la Santé**

Le Conseil national des barreaux a transmis un courrier au ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran concernant les arrêts maladie dus à la garde d'enfant.

Lire le courrier

RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)



+33 (0)1 53 30 85 60



servicecom@cnb.avocat.fr



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

[Si vous souhaitez vous désabonner des flashes info, suivez ce lien](#)